THE REGULATED HEALTH PROFESSIONS ACT (C.C.S.M. c. R117)

LOI SUR LES PROFESSIONS DE LA SANTÉ RÉGLEMENTÉES (c. R117 de la C.P.L.M.)

College of Registered Nurses of Manitoba General Regulation, amendment

Règlement modifiant le Règlement général sur l'Ordre des infirmières et des infirmiers du Manitoba

Regulation 170/2022 Registered December 16, 2022 Règlement 170/2022

Date d'enregistrement : le 16 décembre 2022

Manitoba Regulation 114/2017 amended

- 1 The College of Registered Nurses of Manitoba General Regulation, Manitoba Regulation 114/2017, is amended by this regulation.
- 2 Subsection 3.15(1) is amended by striking out "or" at the end of clause (a), adding "or" at the end of clause (b) and adding the following after clause (b):
 - (c) a person who
 - (i) is an applicant for registration in the registered nurse membership class, and
 - (ii) is enrolled or plans to enroll in a course of instruction that the registrar requires the person to successfully complete in order to be registered in the registered nurse membership class;

Modification du R.M. 114/2017

- 1 Le présent règlement modifie le Règlement général sur l'Ordre des infirmières et des infirmiers du Manitoba, R.M. 114/2017.
- 2 Le paragraphe 3.15(1) est remplacé par ce qui suit :

Surveillance des étudiants

- **3.15(1)** Les membres qui sont légalement aptes à accomplir un acte réservé et qui possèdent les compétences nécessaires pour l'accomplir peuvent surveiller l'exécution de l'acte par les personnes suivantes :
 - a) une personne inscrite à un programme approuvé de formation en sciences infirmières;
 - b) une personne inscrite à un programme de formation d'une autre profession de la santé réglementée;

c) une personne qui a demandé son inscription dans la catégorie des infirmières et qui est inscrite ou prévoit de s'inscrire à un cours de formation qu'elle doit suivre avec succès pour être inscrite dans la catégorie des infirmières, comme le lui a imposé le registraire.

November 30, 2022 30 novembre 2022 Council of the College of Registered Nurses of Manitoba/ Pour le conseil de l'Ordre des infirmières et des infirmiers du Manitoba,

Deb Elias Registrar/registraire

Noah Gatzke Chair/président